

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Quand la Première Ministre fait la promotion de l'industrie du tabac en vapotant dans l'hémicycle sous l'œil des caméras...

**Paris, le 26 juillet 2022 :** *Lors de la dernière séance de questions au gouvernement, Elisabeth Borne a été filmée en train de vapoter dans l'hémicycle, lieu même où ont été votés lois et décrets en faveur de la protection contre le tabagisme. Une scène ahurissante retransmise en direct par les caméras de télévision présentes. DNF expédie ce jour un courrier à la Première ministre pour lui demander plus de vigilance à l'avenir.*

Le 19 juillet dernier, lors de la séance de questions au gouvernement qui s'est tenue à l'Assemblée nationale, la Cheffe du gouvernement a été filmée en train de vapoter. Ces séances sont retransmises en direct, et donc accessibles à un large public. Par ailleurs, des journalistes ont capturé des images de la séance et les ont rediffusées.

Ainsi, la France entière a vu sa Première ministre vapoter dans l'hémicycle, lieu couvert dans lequel des salariés sont présents. Ce n'est pas la première fois puisque les caméras avaient déjà pu filmer la même scène au sein du Sénat, au mois de janvier 2022.

### **Notre association intervient depuis presque 50 ans pour lutter contre le tabagisme et ces images ne sont pas acceptables.**

DNF a décidé d'agir en rappelant les conséquences d'un tel agissement au sein d'un lieu aussi symbolique. **Dans ce courrier, parti ce jour, Gérard Audureau, président de DNF rappelle :**

*« Or, quelle meilleure publicité pour les produits du vapotage que de voir la Première ministre en train de vapoter ? Quel sens donner au soutien du ministère de la Santé à ses efforts lorsqu'on voit la Première ministre vapoter au sein de l'hémicycle ?*

*Faire de la publicité pour les produits du vapotage, c'est déjà faire reculer la lutte contre le tabac de manière significative. Que cette publicité soit assurée par la Cheffe du Gouvernement, c'est apporter un soutien important à l'industrie du tabac depuis le plus haut niveau de l'Etat. Telle la cigarette de la femme libre des années 50, vous véhiculez celle de l'image du vapotage comme étant un attribut de la femme de pouvoir. Vous participez ainsi à la promotion de ces produits, dont la publicité est interdite, pour des raisons de santé publique évidentes. »*

## Une publicité qui met à mal l'objectif de la première génération sans tabac

Cette promotion, par une femme de pouvoir, met à mal toutes les actions mises en place par les associations de lutte contre le tabagisme. Le tabac est l'une des premières causes de mortalité en France. La mise en lumière, par une haute personnalité de l'Etat, d'un produit connexe du tabac comme la cigarette électronique\* ne peut pas se reproduire.

Ce n'est pas un produit anodin. Il représente une possible porte d'entrée vers le tabagisme. Chaque année, 200 000 adolescents deviennent des fumeurs. Le gouvernement, dont Elisabeth Borne est garante, a une ambition affichée de la première génération sans tabac dans dix ans. Son gouvernement doit se donner les moyens d'atteindre cet objectif.

**DNF appelle ainsi la Première ministre à faire preuve d'exemplarité, comme sa fonction l'y invite. L'association restera très vigilante sur la consommation de produits du tabac ou produits connexes à l'écran, notamment dans des lieux de travail.**

Pièce jointe, courrier expédié.

\*(Cf décision du Tribunal judiciaire de Paris dans un jugement relatif à British American Tobacco - 28 mars 2022)



## A propos de DNF - demain Sera Non Fumeur

Anciennement Droits des Non Fumeurs, DNF vient de changer d'identité pour mieux refléter l'ensemble de ses actions.

DNF intervient quotidiennement depuis 1973 pour défendre les victimes du tabagisme.

### L'action de DNF en résumé :

- Sensibiliser aux dangers du tabagisme
- Assurer le droit des non-fumeurs à respirer un air sain

- Informer sur les mesures anti-tabac.

DNF a une mission d'utilité publique en France métropolitaine, en France d'Outre-mer, dans l'Union européenne et à l'International et participe activement à la mise en application de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac de l'OMS.

Pour plus d'informations  
[www.dnf.asso.fr](http://www.dnf.asso.fr)

## Contacts Presse

Service communication DNF  
Céline Fournier  
[communication@dnf.asso.fr](mailto:communication@dnf.asso.fr)  
Tel. 06.78.26.07.37

Gérard Audureau  
Président DNF  
Tel : 06.83.51.88.14